



CCP 17-3332-0

Président Vincent Hayoz ☎ (prof) 026/350 33 60Secrétaire Stéphane Andrey ☎ (prof) 076/556 24 56
Courrier: Champ-Devant 11
1747 Corserey

Lieu/date Noréaz, Corserey le 22 avril 2008

**Aux Comités des sociétés de tir à 25, 50
et 300 m affiliées à la Fédération des
sociétés de tir de la Sarine**Madame et Messieurs les Présidents,
Chers amis tireurs,Nous avons le plaisir d'inviter toutes les sections à participer **avec le plus grand effectif possible** au prochain

TIR FEDERAL EN CAMPAGNE

qui aura lieu à TREYVAUX les 23, 24 et 25 mai 2008En complément aux *Règles d'application de la FSTS* annexées à la présente, nous vous donnons les informations suivantes :

1. COMITE D'ORGANISATION

PRESIDENT	Joël GACHOUD
PRESIDENT FEDERATION	Vincent HAYOZ
BUREAU DE LA FEDERATION	Stéphane ANDREY, Martial SCHENEVEY (+ personnes de la société)
MENTIONS ET DISTINCTIONS	Christian SCHNEIDER Pierre-Emmanuel CARREL
SURVEILLANCE	300 m Christophe ACKERMANN, Michaël BERGER 25/50 m Alain MISEREZ, Joséphine GALLEY

2. EMPLACEMENTS

Centre d'organisation	(permanence, rangeurs, séries, armuriers) Cantine de la place de fête, scierie « Le Pratzey ».
Places de parc	A proximité de la place de fête (suivre la signalisation)
Bureau de la Fédération	En face de la cantine de l'autre côté de la route cantonale 076 / 556 24 56
Stand 300 m	Stand actuel de Treyvaux(8 cibles) (service de bus depuis la place de fête)
Stand 25 m	Stand pistolet actuel de Treyvaux Place des sports (suivre la signalisation)
Stand 50 m	Stand pistolet actuel de Treyvaux Place des sports (suivre la signalisation)

3. HORAIRE DES TIRS

Distance	Tir anticipé 17.5.2008	Vendredi 23.5.2008	Samedi 24.5.2008	Dimanche 25.5.2008
300 M	9h00	14h00 - 19h15	07h30 - 11h45 13h30 - 19h15	07h30 - 11h15
25 M	9h00	14h00 - 17h45	08h00 - 11h45 13h30 - 17h30	08h00 - 11h30
50 M	9h00	14h00 - 17h45	08h00 - 11h45 13h30 - 17h30	08h00 - 11h30

Appel des tireurs : 30 minutes avant la série

Le bureau des rangeurs sera ouvert 30 minutes avant le début des tirs.

Le bureau des rangeurs sera fermé le dimanche à 10.00 h.

Le dimanche, le tir est terminé à 11h15. Il n'y aura pas de séries supplémentaires compte tenu de l'heure de la proclamation des résultats, fixée à 16h00.

4. SÉANCE DES EMPÊCHÉS

Tous les intéressés doivent se présenter au stand de tir de Treyvaux à 09h00 pour le 300 m et au stand pistolet de Treyvaux pour le 25/50m également à 09h00 le **samedi 17 mai 2008**, avec leur feuille de stand et la munition. L'annonce préalable n'étant pas obligatoire, nous ne sommes pas en mesure de fixer par avance le nombre de séries.

5. CATÉGORIES FST

Adolescents	1992 à 1998
Juniors (J)	1988 à 1991
Actifs	1949 à 1987
Vétérans (V)	1939 à 1948
Seniors vétérans (SV)	1938 et antérieurs
Dames	idem



6. INDICATIONS SUR LES FS

- la société
- le nom et le prénom du tireur
- le domicile du tireur
- **l'année de naissance** ou le no matricule (AVS)
- la catégorie du tireur
- le type de pistolet (PO 49/Para, PO 75, SIG 229 ou Sphynx).

Attention: Les secrétaires veilleront à ce que **l'année de naissance** du tireur figure sur la feuille de stand, sinon il sera considéré comme Actif.

7. PERMANENCE



Chaque section sera représentée en permanence à la cantine par une personne chargée de la distribution des feuilles de stand aux membres de sa section. Ces personnes observeront strictement les directives données par le bureau de la Fédération.

8. MUNITION

Chaque société (**300m et pistolet**) apportera la munition nécessaire pour ses membres le **Mercredi 21 mai 2008 de 19h00 à 19h30 au stand 300m de Treyvaux**. La société organisatrice organisera la réception et le décompte.

La réédition de la munition se fera le **mercredi 28 mai 2008 de 19h00 à 19h30 au stand 300m de Treyvaux** (responsable : Patrice Waeber 079-449 80 17).

Chaque tireur touchera, de la part de la société organisatrice, sa munition. Elle lui sera remise avant l'entrée dans le stand de tir
Le chargement du magasin est réservé au moment où, dans le stand, les tireurs reçoivent l'ordre du chef de tir de charger les armes.

D'autre part, selon les prescriptions de sécurité actuellement en vigueur, le magasin de toutes les armes (y compris le mousqueton) doit être retiré avant d'accéder et avant de quitter le stand.

9. RANGEURS

Chaque tireur touchera, de sa société, sa feuille de stand. Celle-ci sera remise par le tireur lui-même, au bureau des rangeurs. En principe, on n'acceptera pas de feuilles de stand présentées par des tiers. Le tireur recevra en retour un numéro avec indication de la série. Les rangeurs ne peuvent pas être échangés entre tireurs. Tout tireur qui ne se présentera pas devant la salle à l'appel des séries perdra son rang et devra demander un nouveau rangeur pour une autre série.

Les tireurs tirent dans l'ordre de leur arrivée (Décision de l'AG de la Fédération de mars 1990).

10. DISTINCTIONS

Elles seront touchées, de même que les mentions, par tous les ayants droit à la cantine sur la place de fête tant pour les tireurs à 300 m que les pistoliers, environ 1 heure après le tir.

Achat de la distinction de la Fédération

Tous les tireurs qui ont obtenu la distinction fédérale ont la possibilité d'acheter la distinction de la Fédération au prix de Frs. 15.-

11. CALCUL DES MOYENNES

Le calcul des moyennes sera effectué par le bureau de la Fédération au moyen de l'informatique.

Une demi-heure après la fin des tirs, chaque société recevra ses résultats. A cet effet, elle déléguera 2 membres. Ils recevront les feuilles de stand. Un rapide contrôle sera effectué pour s'assurer notamment que tous les tireurs figurent dans le classement de leur propre société.

12. PROCLAMATION DES RESULTATS

Elle aura lieu le **Dimanche 25 mai 2008, 16.00 h, cantine de la place de fête.**

Pour cette cérémonie, les sociétés de tir seront représentées par leur banneret. Ils devront se présenter à 15h30 devant la salle paroissiale. Des instructions leur seront données. Bien entendu, cette remarque ne concerne que les sociétés qui possèdent ou une bannière ou un fanion.

En espérant que ce tir en campagne 2008 sera un plein succès, tant pour les organisateurs que pour les tireurs, nous vous présentons, Madame et Messieurs les Présidents, chers amis, nos plus cordiales salutations.

FEDERATION DES SOCIETES DE TIR DE LA SARINE

Le secrétaire:

Stéphane Andrey

Le président:



Vincent Hayoz

Annexes

- Règles d'application de la FSTS pour le TFC
- Libretto 2008
- Décompte de la munition pour le TC